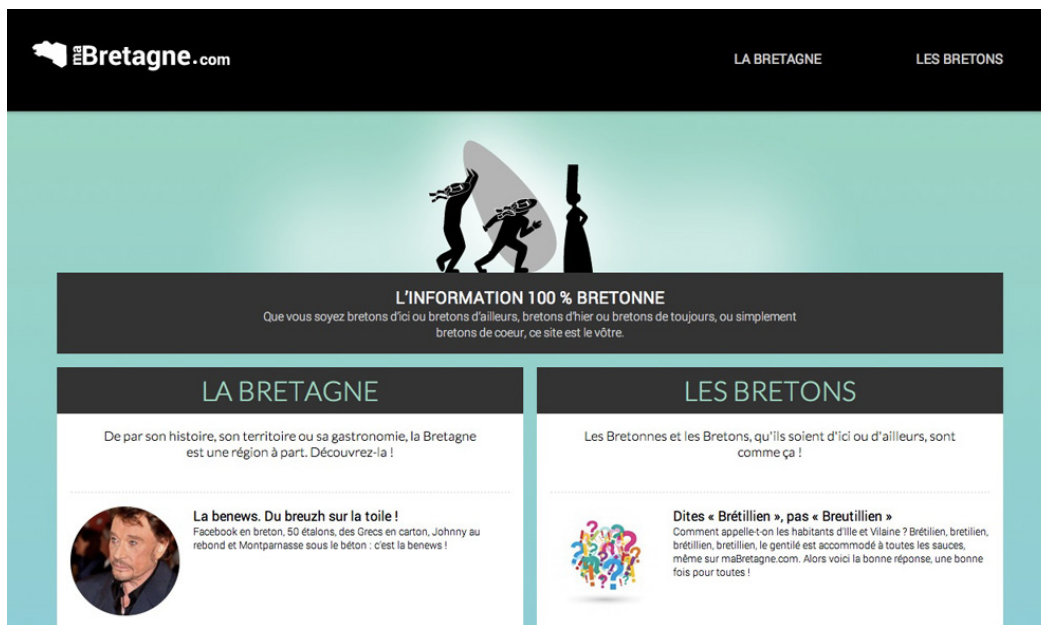


## J'aime assez mabretagne.com

Date : 6 octobre 2014

J'aime assez le portail [mabretagne.com](http://mabretagne.com) , qui se présente comme ça :



(cliquer sur l'image pour l'agrandir)

Toutefois, je trépigne (d'impatience au moins) lorsqu'il ne publie pas dans les 24 heures les commentaires que [tel ou tel article](#) est susceptible d'appeler.

C'est pourquoi je me venge en publiant ici ce qui n'est pas approuvé ailleurs. ;-)

Voici le dernier exemple :

Je ne peux pas résumer ici en quelques mots ce que j'ai entrepris d'argumenter de bien des points de vue en déjà 329 articles sur le blog « [Etre ou ne pas être bretilien... à notre tour d'en décider](#) ».

Je relève cependant quelques points :

1) Il y a un abîme entre la genèse du gentilé des Côtes d'Armor et la genèse de la marque industrielle et commerciale qui a été déposée à la hussarde auprès de l'INPI pour désigner les habitants d'Ille-et-Vilaine, à la suite d'une sorte d'injonction qui n'a même pas juridiquement la valeur d'une délibération.

Je renvoie par exemple vers ce billet, intitulé « [Je n'ai pas un cœur de pierre](#) ».

2) Même en se référant à la clause dite de « *compétence générale* » et au « *droit à l'innovation* » que le Conseil général revendique, il n'entre pas dans les attributions de cette instance de dicter la prononciation de la langue française.

Nul ne peut inventer un accent départemental, et - pour le fun - je vous invite à suivre le lien intitulé « [Le petit jeu du jour](#) ».

3) je ne suis pas hostile à l'évolution de la langue, bien au contraire, mais - pour m'en tenir à la question de la prononciation - je trouve que c'est un peu hasardeux de parler ici, comme vous le faites, de « *la bonne prononciation* » « *une bonne fois pour toutes* ».

Attendons de voir ce qu'en dira l'Académie française... si d'aventure elle était conduite à s'y intéresser un jour.

Ceci dit, j'espère que vous ne prendrez pas mal ces observations car je trouve que vous mettez bien le doigt sur différentes questions, alors que si peu le font.

Une question pour finir : serait-ce pour que le masculin l'emporte définitivement sur le féminin que vous écrivez *bretillien* avec 2 « l » et *bretilliennes* avec un seul lorsqu'il s'agit de leurs moitiés ?...  
;-)

[patrick.jehannin@gmail.com](mailto:patrick.jehannin@gmail.com)

*actualisation le 13 octobre : mon commentaire sur [mabretagne.com](http://mabretagne.com) a fini par passer, après avoir été dépouillé de tous ses liens, à l'exception d'un.*